



**CHAUX DE LA TOUR
CHAUX DE PROVENCE**

EXIGEONS DE VÉRITABLES AUGMENTATIONS POUR 2017 !

Comme chaque année,
le groupe LHOIST a ouvert des
négociations concernant les salaires
(paritaire).

La négociation du 8 mars a abouti à un
accord pour des augmentations
générales de 0,8 %.

Cela ne reflète en rien les évolutions du
coût de la vie et de la réalité de nos
entreprises en région.

Les bénéficiaires du groupe n'ont jamais
été aussi élevés grâce à notre travail.

**Nous appelons
les salariés
à se mobiliser
et à se mettre
en grève reconductible
dès le**

**lundi 27 mars 2017
à partir de 6 H 00**

**pour exiger une meilleure répartition
des richesses !**

La CGT revendique pour l'UES Chaux de la Tour Chaux de Provence

- ① **De véritables augmentations générales pour tous les salariés à hauteur de 10 %**
- ② **Extension de la prime d'ancienneté conventionnelle au-delà du plafond de 20 ans avec une augmentation de 1 % tous les 3 ans jusqu'en fin de carrière**
- ③ **Egalité de traitement pour les cotisations à la complémentaire santé : passer la part employeur à 80 % pour tous**
- ④ **Augmentation de la prime d'astreinte pour la faire passer à 300 € nets**
- ⑤ **Mise en conformité du régime d'astreinte avec la législation du travail**
- ⑥ **Mise en place de la prime « Carreaux » toutes les entreprises de l'UES**
- ⑦ **Embauches immédiates pour remplacer les départs à la retraite**